

PLENIERE CE DU 27/10/09

La dernière séance plénière du CE s'est tenue le 27/10/09 avec à l'ordre du jour des points d'importance dont le droit syndical qui fera l'objet d'un tract spécifique, car, en la matière l'enjeu est de taille... Quelques commentaires quand même sur le sujet :

La Direction nous a notifié officiellement qu'elle dénonçait les usages en matière de droit syndical à la CAF13. Ce dossier faisait depuis fin 2008 l'objet de négociations sociales, il est clair que la Direction avait pour intention de revenir sur les accords locaux et un projet de protocole d'accord avait été élaboré par l'intersyndicale et lui avait été soumis. Notre OS a tenu, lors de cette plénière, à réaffirmer sa volonté et celle du personnel de voir respecter le droit syndical, force est de constater que, hormis le syndicat FO, aucune autre OS ne s'est manifestée dans ce sens et n'a défendu le projet de protocole d'accord, à noter le silence assourdissant du secrétaire du CE.

Le Directeur présidait la séance dûment assisté de ses nombreux adjoints.

Ce Directeur qui se pose en chantre de la politesse, de la courtoisie et du dialogue social, a passé le plus clair de son temps à parapher les documents que lui présentait régulièrement sa secrétaire ; s'agissait-il de futurs communiqués, de notes de services souvent contestables ? Quoiqu'il en soit, nous a-t-il entendu ???

INFORMATION TRIMESTRIELLE DU CE SUR LES EFFECTIFS

Notre OS avait mis ce point à l'ordre du jour sous la rubrique : *embauches*.

La Direction nous met en avant « sa politique volontariste » d'embauche, et, par une savante manipulation de chiffres, un tour de passe-passe dont elle a le secret nous annonce le nombre de 80 entrées en 2009.

Nous nous contenterons, quant à nous, de décliner les chiffres figurant sur les documents officiels qui nous ont été remis et qui se passent de commentaires, à vos calculettes !

1/1/05 : 1124 salariés, 1/1/06 : 1126, 1/1/07 : 1103, 1/1/08 : 1094, 1/1/09 : 1078, 30/9/09 : 1118.

Il y a donc, au mieux, 40 employés de plus à l'effectif pour 2009, et sur une période de 5 ans, une diminution globale de 6.

Tout cela, rapporté aux charges de travail en constante augmentation, on comprend mieux pourquoi nos conditions de travail ne cessent de se dégrader.

MODE DE GARDE DES ENFANTS DU PERSONNEL

Le directeur soumet à nouveau au CE, et oralement, sa nouvelle mouture de projet de crèche pour avis consultatif.

Aucun document écrit ne nous est remis, même en séance. Une seule pièce écrite en notre possession : le fameux communiqué du DG du 13/10/09 qui, tout le monde a pu le lire, est plus une attaque à l'encontre des élus du CE et des OS qu'un document de travail que nous aurions pu étudier, en débattre avec le personnel et ainsi donner une position sérieuse en séance plénière.

En cohérence avec notre intervention de la plénière de septembre 2009, où nous demandions avant de nous prononcer un dossier complet sur ce sujet, et compte

tenu des éléments qui précèdent, nos élues ont pris pour position de ne pas participer à ce vote.

DOTATION RSA :

Un point que nous mettons régulièrement à l'ordre du jour des plénières et qui reçoit régulièrement la même réponse : la procédure, dont soit dit en passant nous n'avons pas les éléments, le Directeur ayant refusé de nous les communiquer, suit son cours.

Rappelons que notre OS avait demandé lors de l'attribution de cette dotation exceptionnelle, qu'elle soit redistribuée sous forme d'une prime fixe de 1000^E à chaque salarié, la Direction avait arguer du fait que, sous cette forme, la tutelle en refuserait le paiement, elle avait donc conclu avec les autres OS un protocole d'accord pour le reversement sous forme d'1/2 mois de salaire à tous. Nous connaissons tous le résultat aujourd'hui, 18 mois sont passés, et toujours rien !!!

POINT DE SITUATION SUR LE RSA :

La Direction avoue n'avoir pas encore un point de situation très précis sur ce dossier. Elle est en mesure de nous donner quelques chiffres arrêtés à fin 8/09 : Nombre total de bénéficiaires : 78914 (57685 RSA socle, 14240 activité, 6989 socle et activité), la Direction ne peut à ce jour nous en donner de déclinaison territoriale. Au 26/10, 6249 contrats d'orientation ont été réalisés par la CAF, 1/3 vers l'emploi, 1/3 vers l'accompagnement à l'emploi, 1/3 vers le social. Nous notons donc une augmentation du nombre de bénéficiaires entre fin 6/09 et fin 8/09 (4500), sachant que ces chiffres, selon la Direction, ne sont pas consolidés.

STOCKS ET ACCUEIL :

Chiffres de la Direction : 25000 bons de travail en stock, avec un retard un peu plus importants dans 3 districts (sud, centre et Aix). Au service EOLE, un retard de quelques jours que la Direction justifie par le nombre de jours consacré à la formation pour le personnel de ce service.

En matière d'accueil (physique et téléphonique) , la Direction « se félicite de ses bons résultats », nous sommes « dans les clous » de la COG.

Il va sans dire que nous ne partageons pas ce satisfecit, nous ne remonterons qu'à début 2009, le stock a toujours oscillé autour de 25 à 30000 BT, pour atteindre parfois le chiffre de 50000. Autrement dit, une situation en dents de scie, qui est loin d'être assainie malgré la panoplie de « solutions » utilisée par la Direction : heures sup, plans de redressement, réorganisations diverses, etc... Seul des effectifs supplémentaires sont pour nous la vraie solution, pour de meilleures conditions de travail, pour un meilleur service rendu au public.

MESURES 2009 :

Nous avons voulu porter cette question à l'ordre du jour de la plénière, sachant que la note de service sur les mesures salariales allait forcément susciter des critiques. A notre grande surprise, ce point a été « oublié » de l'ordre du jour, nous n'avons donc pas pu faire part à la Direction de nos interrogations et de nos commentaires. Une réunion est programmée pour le 9/11 sur ce sujet. Nous invitons le personnel à nous faire remonter ses observations.

EXCEDENTS BUDGETAIRES :

Rappelons seulement quelques chiffres, dans la branche famille, il a été économisé en 2008 (et ce n'est pas la 1^{ère} année) , sur le dos du personnel, 32 millions d'euros, une somme considérable, qui si elle avait été utilisée puisque prévue au budget, aurait permis d'assurer de meilleures conditions de travail et de rémunération, un meilleur service rendu aux allocataires. Tel n'a pas été le cas, il nous parait donc tout à fait juste que cette somme qui représente plus de 1200^E par agent soit redistribuée aux personnels.

Pas de réponse de la Direction, et entre autre du Directeur-représentant au COMEX qui botte en touche en inventant une rubrique spéciale ordre du jour CE CAF13 : « QUESTION AYANT DEJA RECU UNE REPONSE » . Le Directeur confirme quand même qu'il y a bien des excédents, mais que dans notre organisme, ils sont dérisoires !!!